

Stage **Initiateur Club** Comité Technique Départemental 54 Nancy 14 et 15 octobre 2023

Le livret pédagogique



Les règles



Délivrance à la fin du stage initial

Validité de 3 ans

Renseigner et faire renseigner correctement son livret pédagogique est un atout pour se présenter à l'examen.

Validation des séances et sauvetages par un E4 ou E3 Tuteur de Stagiaire Initiateur (*actif ou passif*)

Carnet de suivi / photocopies de pages

Plongée et sports subaquatiques

LIVRET

PÉDAGOGIQUE INITIATEUR



Nom : _____

Le statut de stagiaire pédagogique n'est pas prévu par le Code du Sport, rendant ainsi impossible le repérage juridique de ce positionnement.

De ce fait, aucun contrat de formation ou convention ne peut être signé entre la FFESSM, l'un de ses Comités Régionaux, une SCA et un stagiaire initiateur dans le cas où celui-ci souhaiterait effectuer un stage au sein d'une SCA.

Fiche d'identité	3*
Cursus de formation	4
Exemption de stage initial	5*
Stage initial	6*
Exemption du module d'enseignement entre 0 et 6 mètres	7
Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée.....	8
Organiser l'activité.....	13
Organiser un cursus de formation.....	17
Attestation de 12 plongées en autonomie	20
Attestation de note de mannequin GP N4	21*
Tuteur de stage 1 ^{er} degré	22
Module complémentaire 6-20 m	23*

*Les pages sont délivrées par les CTR.

Identité à compléter

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

CURSUS DE FORMATION

STAGE INITIAL

- 14h sur une période d'un mois maximum, organisé par une CTR ou par délégation par un club, une SCA, ou SCIA (accord du Président de la CTN)
- Encadré par un E4

- Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée
- Organiser l'activité
- Organiser un cursus de formation



Livret pédagogique (valable 3 ans)

STAGE EN SITUATION

- Encadré par un E4 ou TSI.
- Une séance est complète lorsque les phases de conception, de réalisation et d'évaluation sont réalisées par le stagiaire initiateur.

- Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée
Minimum 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents.
- Organiser l'activité
Minimum 5 séances, dont 2 complètes, portant sur l'ensemble des prérogatives d'un directeur de plongée en milieu artificiel.
- Organiser un cursus de formation
Validé lorsque l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur dans l'espace 0 - 6 m.

RIFA Plongée



12 plongées en autonomie



EXAMEN

- 1 ou 2 jours consécutifs.
- Organisé par une CTR ou par délégation par un club, une SCA, ou SCIA (accord du Président de la CTN).
- Président de la structure organisatrice, délégué CTR E4.

Identité
complétée
lors de
l'inscription
au SI

STAGIAIRE PÉDAGOGIQUE

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
Code postal :
Ville :

Collez ici
votre photo

Tél. fixe : Mobile :
Courriel :

N° LICENCE :
CLUB FFESSM :
N° CLUB :

EN CAS DE NÉCESSITÉ

Personne à prévenir :

Père Mère Conjoint(e) Autres :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Présentation de la formation

STAGE PÉDAGOGIQUE EN SITUATION

MODULE D'ENSEIGNEMENT



PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 M ET THÉORIE ASSOCIÉE

MODULES D'ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ



**ORGANISER ET
SÉCURISER L'ACTIVITÉ**



**ORGANISER UN CURSUS
DE FORMATION**

L'utilisation du
Livret
pédagogique
commence

Après

le stage initial

Présentation de la formation

- L'accès au stage en situation n'est possible qu'après avoir effectué le stage initial.
- Il peut se dérouler en milieu artificiel et/ou en milieu naturel avec formation limitée à l'espace entre 0 et 6 mètres.
- Le tuteur de stage est un MF2 ou MF2 associé de la FFESSM, ou BEES2, ou DEJEPS (E4), ou DES-JESP licencié à la FFESSM, ou bien un MF1 ou MF1 associé de la FFESSM, ou BEES1 ou DE-JEPS licencié à la FFESSM et titulaire de la qualification Tuteur de Stage Initiateur (TSI).
- L'évaluation du stage en situation se fait en contrôle continu par le tuteur de stage, et les séances sont validées sur le livret pédagogique initiateur.
- Ces stages devront être effectués dans un délai maximum de 3 ans à partir de la fin du stage initial. Le candidat doit se présenter à l'examen avant la fin de ce délai.
- Lorsque les stagiaires sont en présence de vrais élèves, le tuteur (E3 + TSI ou E4) responsable de la séance doit se trouver dans l'eau avec le stagiaire. Il est responsable de la sécurité de la séance ainsi que de l'action pédagogique du stagiaire.

Remarque : un stagiaire initiateur en cours de formation n'a aucune prérogative d'enseignement dans le Code du Sport. Le TSI présent sous l'eau est responsable de l'action pédagogique lors d'une séance avec des vrais élèves.

Présentation de la formation

- Sans exclure d'autres apports jugés utiles, le stage en situation porte sur les modules « enseignement pratique entre 0 et 6 m et théorie associée », « organiser l'activité » et « organiser un cursus de formation ».
- Chaque module est validé sous la responsabilité du tuteur et formalisé (*date, visa*) dans le livret pédagogique.
- Le module « enseignement pratique entre 0 et 6 m et théorie associée » est validé à l'issue d'au moins 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents concernant les cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur dans cet espace d'évolution. Une séance est considérée complète lorsque les 3 phases d'enseignement (*conception, réalisation et évaluation*) sont réalisées par le stagiaire initiateur. Il est recommandé, lorsque c'est possible, que le stagiaire initiateur réalise des séances avec de vrais élèves dans les conditions conformes à la réglementation en vigueur (*tuteur présent dans l'eau et responsable de l'atelier, etc.*). Les stagiaires pédagogiques MF1 peuvent être dispensés de ce module s'ils ont validé le module « enseignement pratique entre 0 et 6 m » du cursus MF1. Cette dispense est accordée par le tuteur du stage en situation à la demande du stagiaire sur présentation de son livret pédagogique MF1.

Présentation de la formation

- Le module « organiser l'activité » est validé lorsque :
 - l'ensemble des items est acquis sur au moins 5 séances, dont 2 complètes, couvrant l'ensemble des prérogatives d'un Directeur de Plongée en milieu artificiel,
 - au moins 1 intervention sur un plongeur en difficulté avec scaphandre avec tractage jusqu'au bord du bassin pour prise en charge de la victime, a été réussie,
 - au moins 1 épreuve de sauvetage mannequin avec et sans équipement PMT a été réalisée en totalité.
- Le module « organiser un cursus de formation » est validé lorsque l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur dans l'espace 0 - 6 m.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

0 À 6 m	DATE	18/10/23		
	Formateur	Dom Leleu		
	Niveau travaillé (N1, PA20...)	PE20		
	Thème travaillé	VDM		
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation	ECA		
	Positionner le thème dans le cursus	ECA		
	Justifier la séance	NT		
	Définir une stratégie d'enseignement	NT		
RÉALISER	Accueillir les plongeurs	ECA		
	Animer une séance et communiquer	ECA		
	Mettre en œuvre une stratégie de formation	NT		
ÉVALUER	Réaliser une évaluation adaptée (initiale, finale, formative,...)	NT		

ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE	25/10/23		
Formateur	Dom Leleu		
Thème travaillé	DP Piscine		
Accueillir les plongeurs	ECA		
Organiser le déroulement d'une séance pratique.	ECA		
Sécuriser et surveiller	ECA		
Réagir en cas d'accident	NT		

PRATIQUE

DATE	15/03/24
Formateur	Dom Leleu
Réussir l'épreuve du mannequin	OK épreuve complète dans les temps Fait avec et sans PTM
Réussir l'épreuve de l'IPD	Ok épreuve réunissie avec tractage

ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE	15/11/23	22/11/23	13/12/23
Formateur	Dom Leleu	Eric Kaczor	Didier Baudoin
Niveau travaillé	PE20	PE12	PE20
Identifier la nature du cursus à organiser	ECA	ECA	A
Planifier	ECA	ECA	ECA
Définir une logistique matérielle	NT	ECA	A
Définir les moyens humains	NT	NT	ECA

STAGE INITIAL

- Cadre réglementaire
- Enseignement
- Organisation

STAGIAIRE

Nom : MANSOIF Prénom : Gérard

14H RÉPARTIES SUR UNE PÉRIODE DE 1 MOIS MAXIMUM

DATE	VOLUME HORAIRE	DATE	VOLUME HORAIRE
15 octobre 2022	7 heures	16 octobre 2022	7 heures

MONITEUR(TRICE) 2^{ÈME} DEGRÉ RESPONSABLE DU STAGE

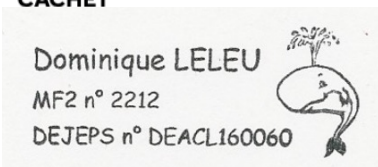
Nom : LELEU Prénom : Dominique

Qualification : MF2 n° 2212

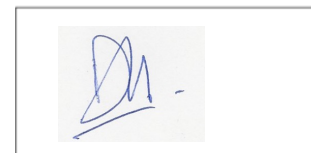
N° de licence : A-03-042245

CTR : GRAND EST Date : 16 octobre 2022

CACHET



SIGNATURE



Validation du
stage initial

Signé par le
moniteur
responsable du
stage

EXAMEN

ÉPREUVES

MANNEQUIN

CADRE RÉGLEMENTAIRE

PÉDAGOGIE PRATIQUE

PÉDAGOGIE ORGANISATIONNELLE

ORGANISATION DE L'EXAMEN

ACCÈS À L'EXAMEN ET JURY

**OBTENTION DE L'EXAMEN
DÉLIVRANCE DU DIPLÔME**

Merci de votre attention

